



## **RAPPORT DU PRESIDENT - session 2017-2018**

### **Renouvellement des chasseurs**

Entre 12 et 18 nouveaux porteurs de permis rejoignent chaque année leurs aînés à la chasse. Malgré les nouveaux venus, le taux de renouvellement n'est toujours pas suffisant. Le nombre de 400 chasseurs, que la FCJC s'est fixé pour les années à venir, aura de la peine à être atteint sans une augmentation des inscriptions à la formation, d'où l'importance de la promotion de nos activités cynégétiques. L'appel est lancé !

### **Formation**

C'est le 20 mars 2017 que les nouveaux prétendants au permis de chasse, en l'occurrence 2 candidates chasseresses et 7 candidats chasseurs, ont été réunis dans le cadre d'une soirée d'information en la présence du président de la FCJC. Au cours de cette réunion, les différentes étapes et les objectifs de la formation ont été clairement exposés.

Quelque peu revue il y a quelques années, la formation comporte l'accomplissement d'au moins 80 heures de travaux de protection pour être admis aux épreuves de 1<sup>e</sup> année et 20 supplémentaires pour se présenter aux examens finaux. Un bon nombre de soirées de cours sur les matières exigées par le législateur sont mises sur pied chaque année, à savoir, la connaissance des armes, des munitions et des optiques, celle des chiens de chasse, l'écologie de la faune, la biologie, les maladies et à la gestion du gibier, la pratique, l'éthique et la législation de la chasse. Cette partie théorique est complétée par une demie journée chez un taxidermiste ainsi que par la traditionnelle journée ETAS (Ethique, Tir, Arme, Sécurité). Quant à l'aspect pratique, les futurs chasseresses et chasseurs ont été invités à 7 leçons de tir (carabine et fusil de chasse) et d'exercices d'estimations de distances.

### **Journée ETAS**

La journée ETAS a lieu le 25 mars 2017 au chalet de la société Diana de Delémont en la présence des candidats neuchâtelois. Elle fut une fois de plus une réussite. C'est une grande satisfaction pour les encadrants et les chasseurs en herbe qui se sont familiarisés avec tous les aspects de la pratique de la chasse. Le maître mot de cette journée reste la SECURITE. On relèvera aussi que l'éthique et le sens de l'observation ont été partagés par tous les participants, avec en plus, une convivialité entre tous aussi authentique que certaine.

### **Examens**

Les membres de la commission des examens, sous la houlette de Jean-Claude Beuchat, ont organisé les épreuves théoriques le 21 avril 2017 à Courtemelon et ceux pratiques le lendemain à St-Ursanne. D'excellents résultats sont ressortis tant pour les candidats de 1<sup>e</sup> année que ceux de 2<sup>e</sup> année. Aucun échec est à signaler. La promotion compte 15 candidats de 1<sup>ère</sup> année et 13 de 2<sup>ème</sup> année. Malheureusement, deux candidats n'ont pas pu se présenter aux épreuves. Ils poursuivront toutefois leur cursus.

Mes félicitations aux heureux lauréats avec une mention spéciale aux majors de promotion, Geoffrey Beuchat au terme de la 1<sup>e</sup> année de formation et Francis Parrat au terme de la 2<sup>e</sup> année.

Les nouveaux nemrods et les nouveaux chasseurs, qui ont rejoint notre corporation en 2017 sont Mmes Gwendoline De Biasio, Elise Grélat et MM Dylan Allemann, Frédéric Boutruche, Michel Comment, Jocelyn Dick, Jérémie Farine, Vincent Girardin, Francis Parrat, Bryan Ribeaud, Céan Ribeaud, Mathieu Rovelli et Mathieu Sanglard.

### **Cours de perfectionnement**

Le 19 août 2017, les membres de la commission d'instruction ont participé à des cours pédagogiques pour formateur. Ceux-ci ont été dispensés par la chasserresse jurassienne Corine Estoppey qui finalise son brevet fédéral de formatrice pour adultes. Ceci étant, ces cours permettront sans nul doute à ces derniers de parfaire leurs leçons et de développer une méthodologie d'enseignement en adéquation à la matière à inculquer. Les cours se poursuivront au printemps 2018.

### **Nomination**

Alors que M. Amaury Boillat a émis le souhait de quitter notre commission l'an dernier, c'est M. Luc Scherrer, biologiste et enseignant à la Fondation rurale inter jurassienne (FRI), qui a été nommé par le comité FCJC au mois de décembre 2017. Les membres du comité cantonal et ceux de la commission d'instruction s'unissent pour lui adresser leurs vifs remerciements au démissionnaire et leurs sincères félicitations au nouveau nommé. De surcroît, je lui souhaite beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de ses fonctions.

Au vu du nombre de candidats qui ont postulé à la place de formateur, je relève avec grande satisfaction l'intérêt particulier des uns et des autres à rejoindre notre commission. L'aura de notre commission est omniprésente !

### **Collaboration**

Je salue tout particulièrement la bonne collaboration avec les dirigeants de la FCJC, avec ceux de la commission des examens ainsi qu'avec ceux de l'office de l'Environnement qui font preuve de beaucoup de soutien et d'ouverture à tous points de vue.

### **Remerciements**

Je ne voudrais pas conclure ce rapport sans remercier particulièrement les instructeurs et les instructeurs auxiliaires, les encadrants, les chasseurs ainsi que toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la formation de notre relève en ne ménageant pas leur peine pour défendre notre chère passion. Un grand MERCI également à toutes les personnes qui me soutiennent dans mes démarches et mes actions.

### **Le mot de la fin**

Que vos engagements et vos efforts ouvrent de nouvelles et belles perspectives pour votre attachement à la chasse!

Pierre-Alain Lachat, en mars 2018